FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

BUREAU DU 17 décembre 2024
RELEVE de DECISIONS
SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 18h30 A 20h40

PRESENTS :

Membres du Bureau
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) – DEGOS Jean-Marc (Secrétaire Général) – CASSAGNE Jacques (Trésorier Général) - IRAZOQUI Daniel – LARROUDE Denise – DANDALEIX Christian – TEINTURIER Jennifer

Chargés de Mission Permanents
BELLAMY Pierre – DEGUILHEM Christophe – COMET Thierry – Henry SYLVESTRE - GOURDY Jean-Jacques – LEHAY Julien

INVITES :

Salariés
CONCHY Sébastien (DG) – RESSIGUIE Damien (DT)

Chargés de Mission
DUBES Hervé – BOURGUE Elisabelle – LAJUS Jérôme

La séance est ouverte sur deux très tristes nouvelles qui touchent la famille du rugby néo-aquitain :

- *Notre Président a eu la douleur de perdre brutalement son beau-frère vendredi dernier. Jean-Marc et Jacques étaient présents aux obsèques ce jour à Grenade en présence d'une foule immense.*
- *Un drame s'est produit à l'issue de l'après-match à LA PIMPINE, Basile (38 ans, marié, 2 enfants et capitaine de l'équipe 1) ayant été découvert le lendemain sans vie dans son auto sur le parking du stade. Christophe exprime son immense et indescriptible désarroi et remercie la C° médicale de l'avoir mis en relation avec la cellule psychologique de la FFR dont l'assistance est indispensable aux dirigeants et aux jeunes joueurs du club. Une enquête de police est en cours pour déterminer les causes du décès. Florian GRILL a appelé longuement Christophe.*

INFO : Il est rappelé que les formations PSC1 sont prises en charge par la FFR à hauteur de 70€ pour un encadrant formé par an.

1/ APPROBATION DU RD BUREAU DU 10/12/24 & RAPPELS REGLES DE FONCTIONNEMENT
Le RD du 101224 est approuvé à l'unanimité.
Philippe présente les excuses du Président, du SG, du TG et de lui-même, si parfois les réponses aux questionnements tardent quelque peu à venir en raison d'une extrême activité en ce début de mandat.

Il rappelle que le Bureau est une instance qui examine et statue sur des sujets qui lui sont présentés par les différents membres, chargés de mission ou présidents de commission. Lorsqu'ils sont inscrits à l'OJ d'un bureau, les sujets doivent avoir été préalablement travaillés, discutés et ''digérés'' au sein des commissions ou groupes de travail, afin que le Bureau n'ait qu'à délibérer à l'issue d'une présentation synthétique et finalisée, pouvant donner lieu à quelques échanges et questionnement, mais en aucun cas à une étude ou redéfinition du sujet qui doivent intervenir en commission pour gestation.
Une proposition en Bureau pourra ainsi être validée, refusée ou ajournée avec un possible retour en commission pour un réexamen ultérieur.
Certaines décisions devant être proposées au CODIR.

2/ VŒUX AUX CLUBS DANS LES POLES (Philippe)
- Pôle CBBL : Mardi 7 janvier - Stade Municipal à Sault-de-Navailles
- Pôle Guyenne ; Jeudi 9 janvier - Stade Comberlin à Langon
- Pôle Limousin/Périgord : Lundi 13 janvier - Salle Polyvalente - 15 rue de Combe la Rose à Uzerche
- Pôle Poitou-Charentes : Mercredi 22 janvier - Stade Municipal à Saint-Jean-d'Angély

3/ P.O.S : POINT D'ETAPE (Damien, Sébastien, Philippe)
Deux réunions de travail se sont déroulées en présence de Michel et Philippe.
Une **programmation POS 24/25 a été formalisée** auprès de la FFR en début de saison. La réalisation de cette dernière **conditionne les 30% de part variable** sur la convention d'objectifs nous liant à la FFR. Le **29 janvier 2025**, nous aurons un **premier point d'étape avec la fédération** pour le suivi des actions.
Le POS 24/25 est **effectif jusqu'au 30 Juin 2025**. Dans les grandes lignes, cela constitue le projet de Ligue qui avait été mis en place, couvrant 12 thématiques principales et 60 actions concrètes.

Le travail enclenché a pour finalité le **cadrage et la formalisation du Plan d'Orientation Stratégie à l'échelle de la mandature**. Il conviendra ensuite de fournir le travail de programmation POS annuelle (par saison) qui se verra ajusté de saison en saison en fonction des résultats et des nouvelles priorités.

Le POS est un outil de développement transversal ayant vocation à trouver une place centrale dans la vie d'une Ligue.

4/ ADRESSES ET SIGNATURES MAIL DEDIEES AUX ELUS : PROCESS (Jean-Marc & Sébastien)
Le Président, le SG et le TG ont une adresse FFR.
Les 5 autres membres du Bureau ainsi que les chargés de mission (permanents ou non) qui le souhaitent auront une adresse mail ligue.
Certains ont déjà leur adresse opérationnelle et pour les autres les formalités auprès de notre opérateur sont en cours sous le contrôle de Sébastien et Jean-Marc.
Sébastien fera le point sur les adresses mail génériques de ligue actives (dont celles des M.O.T.) afin d'effectuer un tri et de permette aux quatre pôles d'avoir leur propre adresse.

5/ FONCTIONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNICATION DIGITALE (Elisabelle)

- ***COMMUNICATION GLOBALE - Notre axe phare : LA PROXIMITÉ***

Nous engageons sur le mois de décembre et de janvier, un travail de réflexion en rebranding de l'image, charte graphique, visuels, bannières, baseline, slogan de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.
Nous conservons le Logo de la LIGUE *mais nous souhaitons ancrer notre projet pour la Ligue sur notre programme et raccrocher à sa mise en œuvre et à son application.*
Le travail en cours associe une réflexion sur NOTRE IDENTITÉ DE TERRITOIRE, NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE VOLONTÉ DE PROXIMITÉ AVEC LES CLUBS.

- ***COMMUNICATION DIGITALE :***

1-Renforcer notre communauté : *Créer du lien et du sens*
2- Dynamiser l'attractivité vers notre sport *: Augmenter le nombre de licenciés.*

Voir la présentation en P.J.

Le Bureau avalise cette démarche en précisant qu'elle doit pleinement intégrer en qualité d'acteurs, les salariés concernés.

6/ COMMISSION MEDICALE : PRESENTATION DE SON FONCTIONNEMENT (Jennifer)
Le Dr TEINTURIER Jennifer et la nouvelle commission médicale de la LNA souhaitent poursuivre le projet mis en place par son ancien président le Dr SARDA Jacques.
L'organisation des suspensions de licences dans le cadre de cartons bleus et dans le cadre de validation de première ligne ne sera pas modifiée.
Les documents sont envoyés par mail à la commission par les clubs au plus tôt pour être examinés avant le week-end. Les mails envoyés le vendredi après-midi ne sont pas garantis d'être traités avant le Week end.
Il y a **un seul contact** mail pour les clubs : medical@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr et un numéro Mme **MIOT Sylvie**, assistante administrative, 05 35 54 48 88.
Inutile d'essayer d'autres biais.

7/ A.N.S. : PROCESSUS DE DESIGNATION DES COMMISSIONS (Jacques & Damien)
Afin d'anticiper la campagne 2025 (note de cadrage en février), Jacques suggère de conserver le mode de fonctionnement en place jusqu'alors jugé efficient, juste et transparent.
Damien nous a communiqué les postes à pourvoir au sein de cette commission (divisée en 3 sous-commissions territoriales mixées à des fins d'impartialité). Idéalement pour chacune des trois sous-commissions territoriales : un

élu ligue, 2 élus des CODEP et un référent de club. Les salariés de l'ETL référents de chaque sous-commission étant reconduits.

Un appel est d'ores et déjà lancé aux membres du Bureau et au CDM, pour trouver dans leurs réseaux des candidats ayant le profil adéquat (connaissance du projet associatif et de l'élaboration d'un budget).

Michel RECHEDE, Philippe AUTIER et Jacques CASSAGNE seront les référents de la ligue au sein de cette Commission.

8/ C° DE CONTROLE DES CLUBS DE F3 (Jacques)
Il s'agit d'une ''sous-commission'' de la C° RHF dont la mission est de contrôler périodiquement les comptes des clubs de F3.
Isabelle MONTIN (salariée ligue) est la référente de cette C°. Cette commission est présidée actuellement par Jean Jacques GARDESSE qui souhaite prendre du recul à l'avenir. La commission actuelle assurera le contrôle pour la saison 23/24 .

Afin de préparer les contrôles de la saison 24/25, Jacques demande aux binômes qui dirigent les pôles de trouver 2 personnes de leur entourage ayant le profil adéquat (expert-comptable, CAC…)

9/MATCHS INTERNATIONAUX 2025 EN NOUVELLE-AQUITAINE (Jean-Marc, Hervé, Sébastien)

A ce jour, voici les rencontres qui se dérouleront en Nouvelle-Aquitaine connaissance :
- 29 mars 2025 : Match à LA ROCHELLE pour France / Ecosse (6 nations féminines)
- 12 avril 2025 : Match à BRIVE pour France / Pays de Galles (6 nations féminines)
- A une date non fixée : Match à BAYONNE, mais pas encore confirmé.

L'organisation de ces rencontres est en très grande partie assurée par la FFR et déléguée au club pro d'accueil. Mais la ligue est également partie prenante (invitations pour partenaires, éventuelle rétrocession sur les buvettes, billetterie…)
Jean-Pierre MERLE (salarié) et Jean-Marc DEGOS en assurent la coordination avec l'aide de la C° partenariats/évènementiel dont Arlette HOURCQ en charge des accréditations. Pierre BELLAMY et Pierre SOUCHAUD (match à La Rochelle) et Jean-Jacques GOURDY (match à Brive) sont étroitement associés à ces organisations en lien direct avec Jean-Pierre MERLE.

10/''OSCARS'' 2024/2025 : PRESENTATION DU DISPOSITIF ET PLANIFICATION DES CEREMONIES DE REMISE DES RECOMPENSES (Hervé)
Hervé présente les tableaux de suivi des résultats des OSCARS 2024/2025 pour la seconde période (27/10/2024 au 08/12/2024) pour les trois niveaux de compétition. Il présente également le support-cadre du règlement pour la saison 2024/2025.
Pour chaque niveau, les cinq premiers clubs sont récompensés (les clubs ayant été lauréats des OSCARS et des trophées EDR 2023/2024 ont été neutralisés).
Le classement pour chaque niveau :

- **Niveau 1 (fédérale 3/R1) :**
 1. US NERACAISE (47) => Fédéral 3
 2. RAC ANGERIEN (17) => R1
 3. RC GRADIGNAN (33) => Fédéral 3
 4. LEOGNAN RUGBY et US EGLETONNAISE (33/19) => Fédéral 3 /R1
 5. ES LEMBEYE (64) **=>** R1
- **Niveau 2 (R2/R3) :**
 1. LEGE CAP FERRET (33) => R2
 2. LE PASSAGE RUGBY (47) => R2 (déjà second sur la période 1)
 3. VILLENAVE (33) => R2
 4. US GRENADOISE (40) => R2 (déjà 4ème sur la période 1)
 5. RC BILLERE (64) => R2
- **Niveau 3 (PR3) :**
 1. AS PANAZOL (87)
 2. CIBOURE RC (64)
 3. US BEAULIEU (19)
 4. RUGBY CLUB TREIGNACOIS (19)
 5. UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY (16) et STADE MARCHOIS (23)

Selon le classement actuel, les clubs de Nérac, Lege Cap Ferret, et Panazol seraient les lauréats de cette période.

Le calendrier protocolaire prévoit les remises pour cette seconde période au cours des mois de **février et mars** (congés scolaires du 22/02 au 10/03).
Le Bureau avalise les clubs lauréats et le calendrier ci-dessus proposés. Il confie également à Hervé et à sa Commission la gestion pleine et entière des ''Oscars'' ; seules des modifications règlementaires ou des arbitrages exceptionnels devront lui être désormais proposés.

11/ CONVENTION AVEC L'INSTITUT DON BOSCO (Julien)
Les objectifs de cette convention sont :
- formation des éducateurs sportifs des centres Don Bosco à la pratique de la Balle Ovale par des CTC.
- faciliter les relations entre les structures Don Bosco et les clubs FFR
La signature de la convention avec l'institut Don Bosco est prévue le 29/01/25, au centre Don Bosco de Gradignan.
Le Bureau mandate Julien pour cette signature.

12/ POINT SUR GESTION BILLETTERIE (Jean-Marc)
Jean-Marc a reconstitué l'ensemble des demandes de billets adressées à la ligue qui sont en cours de traitement avec des réponses individualisées, dans la mesure des disponibilités.
Il a pris attache avec Jérémy DENIAU (billetterie FFR) qui lui a communiqué les réservations de billets pour les matchs à l'extérieur du 6 Nations 2025 (Londres, Rome et Dublin), effectuées par l'ancienne gouvernance.

13/PROJET DE PARTENARIAT LIGUE/FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE RUGBY (Jérôme)
Demande de mise en place d'une convention entre la Ligue Nouvelle Aquitaine de Rugby et la Fédération Royale Marocaine de Rugby : cette convention permettra d'activer des échanges et un accompagnement sur les M18 sur la partie technique dans un premier temps. Suivant les échanges, elle pourra amener à établir un partenariat plus complexe sur les saisons suivantes.
L'établissement de cette convention se fera sous un cadre Fédéral avec la collaboration technique de notre DTL, Damien RESSIGUIE.
Jérôme tient à disposition, à la demande, le cahier des charges de ce projet.
Le Bureau donne son aval à Jérôme, en collaboration avec Damien RESSIGUIE, pour avancer sur l'élaboration d'une convention d'échange entre les deux partenaires, qui pourrait être conclue en janvier ou février.

Michel RECHEDE
Président

